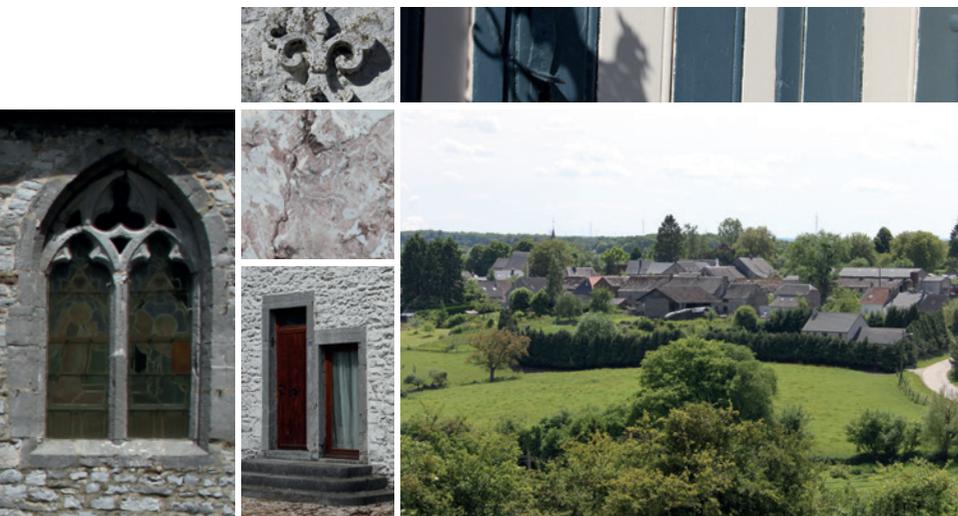


PARCOURS AU TRAVERS DES PATRIMOINES

dans les Plus Beaux Villages de Wallonie



SOULME (Doische)



MAISON DES PLUS BEAUX
VILLAGES DE WALLONIE

Une publication de la
Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie

SOULME

Paysage et silhouette villageoise



Aux confins de la Fagne-Famenne, Souleme se livre à qui prend les détours. Surplombant la vallée sauvage de l'Hermeton, ce discret village se niche au sommet d'une colline exposée au sud afin de profiter d'un meilleur ensoleillement. Dans un paysage auréolé de verdure, la silhouette massive du clocher signale le noyau historique. Depuis le village, les échappées visuelles s'ouvrent largement sur de vastes étendues de pâtures ondulées et plongent vers la vallée.

Soulme est un village de la fagne namuroise s'épanouissant dans un paysage qualifié d'openfield à prairies dominantes. Les différentes affectations se sont développées au gré du relief et de la qualité des sols. Argileux et humides, les fonds de vallée et les versants au pente modérée, accueillent les nombreux herbages, encore partiellement clôturés de haies vives. Reliquats d'un bocage autrefois plus dense, elles contribuent à la structuration et l'animation du paysage. Plus riches en éléments nutritifs, les replats calcaires du plateau sont occupés par quelques rares cultures non encloses tandis que les versants plus abrupts, aux sols maigres, concernent le domaine des bois.

Epine dorsale du village, le rue Désiré Mathieu dessine la trame villageoise élémentaire autour de deux îlots bâtis disposés en forme de «8». L'habitat traditionnel s'y déploie en une succession de séquences mitoyennes, résultats de la densification progressive des espaces bâtissables intercalaires. L'église Saint-Colombe, entourée de son cimetière, ainsi que la Cure et son mur de clôture marquent le cœur villageois.

Principalement du 18^e et surtout du 19^e siècle, l'habitat traditionnel offre une variété de volumes depuis la modeste bâtisse jusqu'à la ferme plus développée. A la simplicité des masses s'ajoute une élévation sur deux niveaux pour une profondeur moyenne. Le paysage intérieur du village se colore des teintes grises de la pierre calcaire et des tonalités blanches du badigeon traditionnel. L'ardoise, aux reflets anthracites, recouvre la majorité des bâtisses. Par petites touches, le rouge-orangé des tuiles et le rouge-rosé du calcaire corallien, utilisé pour certains encadrements et pavages, agrémentent la palette chromatique de l'entité. La simplicité de la trame bâtie et l'harmonie qui se dégage des volumes participent pleinement à l'identité de Souleme.



Pierre et marbre de Souleme

Souvenir d'une vie locale prospère, les activités extractives ont marqué le village de Souleme.

En descendant vers la vallée de l'Hermeton, les bâtiments des anciennes carrières de Richemont – Daffe, où était extrait le marbre rouge (calcaire corallien), apparaissent en bord de rivière. Un acte notarié du 21 octobre 1753 se rapporte à la vente par la commune de cette exploitation mais son origine semble remonter au début

du 18^e siècle. Un fait certain, les carrières figurent sur la carte de Ferraris, dressée entre 1771 et 1778. Des lieux-dits dénommés Falgeotte ou encore Louvain Chestia, ont aussi été le théâtre de ce type d'exploitation.

Bien avant l'exploitation du marbre rouge, la pierre calcaire était extraite dans la carrière de Falize. Celle-ci était principalement destinée à la construction des maisons du village. Peu de traces de ces anciennes activités sont encore visibles aujourd'hui. Seul quelques déblais et remblais peuvent encore témoigner de l'exploitation de la pierre. Les carrières furent petit à petit abandonnées suite aux difficultés d'exploitation et à la concurrence d'autres matériaux. La dernière ferma définitivement ses portes en 1968.





La structure du village a peu évolué depuis la fin de l'ancien régime. La carte de Ferraris établie à la fin du 18^e s., bien qu'imprécise, relève les principaux éléments du bâti. Une grande partie des bâtiments abritant les fermes du village datent du 19^e s., construits à l'emplacement de bâtiments plus anciens.

L'habitat est défini par les exploitations de familles, modestes et moyennes. Cette prépondérance influence la largeur et le dessin des voiries, qui relient le village à une source à proximité immédiate du village, au lit de la vallée de l'Hermeton. Autre indication des pratiques agro-pastorales, le plan cadastral montre la division des petites parcelles signes d'héritages et de partages successifs dont la forme en lanières facilite le labourage en réduisant le nombre de rotation des attelages.

Côté rue, les constructions présentent de larges façades alignées, souvent jointives et aux pignons fermés. Cet ordonnancement est tempéré par l'exigence d'ouverture de la façade principale vers le sud, importante pour bénéficier de la chaleur solaire.

Côté arrière, peu d'ouvertures mais un accès vers le « jardin », le potager et le verger. Cette configuration courante est présentée de manière frappante dans la carte de Ferraris.

Le bâti est dense avec de rares parcelles vides, les emplacements moins favorables étant occupés plus tardivement. L'îlot « sacré » central fait figure d'exception, où l'église et le cimetière partagent un espace plus ample avec le presbytère.

Protégés de la circulation routière, les espaces du cœur de village offrent une large place aux piétons, conditions propices à sa découverte.



1. Eglise Sainte Colombe - Monument classé

Suite à un échange, en 1057, Souleme entre dans le patrimoine de l'Abbaye de Florennes :

« Le bénéfice de Souleme entre dans le patrimoine de l'abbaye de Florennes avec les bois, les eaux, les terres cultivées ou incultes appartenant aux familles et à la communauté, ainsi qu'avec toutes les dépendances du village et de cette communauté. »

La tour massive du 11-12^e s. date de cette période. En lien possible avec ce changement de statut, cette construction magnifie le lieu de culte tout en permettant le guet et le refuge. L'épaisseur des murs marque cette fonction défensive, l'entrée actuelle n'étant aménagée qu'au début du 19^e s.

Cette tour au rôle militaire et religieux répond aux qualités de l'abbé de Florennes, à la fois maître temporel et spirituel du village.

Egalement de plan carré et de dimension approchante, le cœur à chevet plat du 13^e s. présente trois baies obturées visibles depuis le cimetière. La nef et collatéraux sont du 16^e s. ouverts par des baies gothiques à remplage trilobé. Au 19^e s. une intervention importante redéfinit la toiture et intègre des voûtes d'ogives en lattis en remplacement de l'ancien plafond plat.

En complément des nécessaires rénovations, les conflits qui ont ravagé le village au cours des siècles ont certainement marqué l'édifice à plusieurs reprises. L'église est la seule construction du village ayant traversé les siècles. Sa continuité au cours d'un millénaire atteste d'une présence continue de l'habitat et de l'importance accordée au culte, malgré de nombreuses périodes d'adversité.



2. Volume chaulé (Rue Sainte Colombe, 16)

A l'angle de la rue Sainte Colombe et de la rue du Ruage, une ancienne ferme marque le croisement de ses éclats de lumière. Témoin de la tradition constructive d'antan, le bâtiment a conservé son badigeon blanc. Mélange de chaux et d'eau, il offre une agréable homogénéité et masque les défauts de la maçonnerie. Le badigeon joue également un rôle dans la protection de la maçonnerie contre l'humidité.

Ici, l'étroitesse du parcellaire a dicté une disposition particulière. Les deux étables sous fenil encadrant un portail de grange joutent directement la voirie afin d'en faciliter l'accès et permettre une circulation plus aisée. Installé au début de l'ensemble, le logis ne se développe pas dans la façade mais au pignon. Orientées à l'est, les ouvertures du logement s'ouvrent au pignon afin de bénéficier des premiers rayons du soleil. La porte d'accès, décentrée à droite, s'accompagne de deux travées de fenêtres. Une petite baie éclaire les combles.

Le gris de la pierre calcaire des encadrements à montants harpés s'associe au blanc éclatant du badigeon. Quant à elle, la couverture du bâtiment affiche un mélange d'ardoises sombres et de tuiles d'un rouge-orangé.





3. Ancienne ferme des Moines (Rue des Granges, 1)



Le bâtiment visible de nos jours date de la première moitié du 18^e siècle. Un volume large et profond, dont la toiture à croupes est caractéristique de l'époque. Les nombreux remaniements entrepris depuis laissent difficilement imaginer l'aspect originel de sa façade sur cour. Les autres dépendances de la ferme ont été démolies.

À Soulme, l'entretien de l'église et du culte furent à charge de l'abbaye de Florennes. Aucun document n'atteste du mode de collecte des revenus : Est-il

possible qu'elle possédât une ferme permettant l'exploitation de ses terres ou une grange pour stocker le revenu de la dîme et des impôts ? La dénomination de Ferme des Moines, issue de la tradition orale, appuie cette hypothèse. La désignation de cet hlot comme lieu-dit « la citadelle » semble confirmer la présence d'une structure représentant l'un ou l'autre maître des lieux.

Seule certitude, le partage juridique de Soulme sous l'ancien régime est complexe. Dès le 14^e s. quatre autorités se partagent les droits fonciers et juridiques sur le territoire du village : l'abbé et le seigneur de Florennes, le prieur d'Hastière et l'abbaye de Waulsort.

4. Ferme modeste (Rue Désiré Mathieu, 11)

À côté des fermes en long subsiste un habitat plus modeste. Le faible rendement des terres et les activités essentiellement herbagères expliquent la présence de petites exploitations. Pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, le fermier doit recourir à des activités complémentaires comme le travail dans les carrières de marbre. En fonction des saisons, des manouvriers combinaient parfois le travail industriel et l'exploitation agricole.

En léger retrait de la voirie, cette habitation traditionnelle date du 2^e tiers du 19^e siècle. Au-delà des transformations opérées au cours du temps, la façade a préservé la lisibilité de ses anciennes fonctions. Précédé d'un perron, un étroit logis s'élève sur deux niveaux et une travée de fenêtres, en plus la porte. Elle est suivie d'un portail de grange du 20^e siècle, identifiable à son haut portail.

La texture de la maçonnerie, en moellons calcaires, est intéressante à plus d'un titre. D'une part, la façade porte encore quelques traces d'un badigeon de chaux protecteur. D'autre part, au côté gauche du logis, un œil averti décèlera les traces d'une ancienne porte d'étable, aujourd'hui disparue, aux joints de coutures. Au pied de la façade, un enduit sombre tranche avec les nuances de blanc et le gris de la pierre calcaire. Son rôle vise à préserver le bas du mur des éclaboussures de l'eau qui s'écoule du toit.

Un bel équilibre se dégage de la relation entre les ouvertures et la maçonnerie de la façade à rue. Ce rapport plein/vide constitue une caractéristique essentielle de la ferme traditionnelle. Les vides ne sont pas répartis équitablement sur l'ensemble de la façade. Côté logis, les percements à dominante verticale sont distribués de manière uniforme. Il n'en va pas de même pour la dépendance où les vides se limitent à l'accès de la grange.



5. Ferme perpendiculaire (Rue Désiré Mathieu, 19)

Moins fréquente dans le village, l'implantation de la ferme, perpendiculaire et en retrait de la voirie, anime le paysage intérieur de Soulme. L'habitation, en moellons de calcaire réglés, s'ouvre au pignon qui accueille l'entrée officielle du logis. Un millésime « 1849 / F : P : » coiffe la porte d'entrée. Ce symbole traduit la volonté de fixer dans le temps la mémoire chronologique du ou des événements qui ont marqué l'histoire de l'habitation. Gravé à un emplacement facilement accessible aux regards, il s'accompagne des initiales du propriétaire. Tout est ainsi dit à qui aborde la maison... Autre détail de qualité, les encadrements d'ouvertures, simples et rectilignes, sont érigés en calcaire corallien rosé, matériaux extraits des carrières locales. Des croupettes clôturent la bâtisse de l'habitation. Ce petit pan de toiture brise la ligne de faîte et limite la prise au vent.

La lisibilité de la façade et des fonctions qu'elle dissimule se décryptent encore aisément aujourd'hui. Le corps de logis de deux niveaux, éclairés par une travée de baies à linteau droit, prend place à gauche de l'édifice. Son entrée s'unit aux deux portes basses des dépendances, dont une a été transformée en fenêtre. A cette bâtisse principale, vient se greffer une aile de dépendances plus tardive s'agençant en retour d'équerre.

Le bâtiment borde un large espace ouvert agrémenté d'un arbre. Jadis, il servait de lieu de stockage du fumier ou de dépôt de bois de chauffage. Le caractère aéré procure une respiration dans le village de même qu'un espace de convivialité.

6. Ancien presbytère (Rue Sainte Colombe, 24)

Dans l'enclos formé par l'église et le cimetière, l'ancien presbytère s'impose dans le village tant par sa position dominante, en contre-haut de la rue principale, que par le style classique de sa façade. Cette demeure cossue, en moellons de calcaire irrégulier, est une des plus anciennes du village. Bien que remaniée dans la deuxième moitié du 18^e siècle, sa construction remonte probablement à la première moitié du 17^e siècle. Les chaînes d'angle et les cordons de pierre en sont notamment les témoins. Les archives corroborent également cette période, avec une première mention du presbytère faite en 1650.

L'entrée actuelle se situe à l'arrière du bâtiment, côté jardin. Jadis, une haute porte, aujourd'hui obturée, s'ouvrait face à la rue. Signe ostensible de pouvoir et de richesse, cet imposant bâtiment se démarque des habitations qui l'entourent par son style classique et sa volumétrie. Recomposée, la façade principale à rue exhibe une parfaite symétrie. Deux travées de fenêtres à linteau échancré à clé sur montants harpés se répartissent de part et d'autre de la travée axiale, composée de l'antique porte d'accès et d'une baie de même facture. Un cordon en pierre taillée décore la maçonnerie à hauteur des seuils des fenêtres. La toiture d'ardoises à croupettes et coyau ainsi qu'une grande lucarne classique, pointant l'axe central de la façade, participent à son allure d'habitation cossue.

La façade arrière se découvre facilement depuis l'intérieur du cimetière qui communiquait directement avec le jardin du curé par une porte grillagée. Celle-ci se divise en quatre travées, en dehors des deux petites baies éclairant l'escalier, à gauche du couloir central.



7. Ferme multicellulaire (Rue Désiré Mathieu, 27)



La majorité des bâtisses de Souleme datent du 19^e siècle. Durant cette période les conditions de vie s'améliorent grâce aux progrès des techniques agricoles et aux partages des biens communaux. Le village voit sa population augmenter et les habitants, en fonction de leurs moyens, investissent dans l'agrandissement de leurs bâtiments. Dans le prolongement d'un bâtiment mitoyen, cette ancienne ferme se développe toute en longueur et abrite ses différentes fonctions

sous un même toit. A l'origine composé de trois cellules, le bâtiment s'est vu amplifier d'une annexe plus tardive. Cet accroissement se lit à l'agencement de ce petit volume au pignon du bâtiment principal.

Si la modernité est venue bousculer le mode de vie rural, elle n'a pas pour autant effacé les traces des anciennes pratiques agricoles. Dans une bâtisse rurale, chaque trou, chaque vide nous renseigne sur l'usage auquel il satisfait. La fonction de chaque partie du bâtiment peut ainsi se révéler à la forme de ses ouvertures.

Sur la longue façade badigeonnée, les fonctions traditionnelles restent bien lisibles. Le volume du logis s'identifie par les deux travées d'ouvertures verticales, éclairant les pièces de vie. Il se distingue aussi de l'ensemble de dépendances pour une toiture couverte de tuiles rouge-orangé. De même, la porte d'entrée de l'habitation se différencie de la porte d'étable par sa hauteur et la présence d'un seuil. Le volume contigu compte une ancienne étable, à la porte élargie, surmontée d'un fenil pour le stockage du foin. En raison des soins constants à apporter aux animaux, l'étable jouxte le plus souvent l'habitation. Une grange, lui succède, avec son haut portail facilitant l'accès charretier. Enfin, une seconde étable signale sa présence par une porte dominée d'un fenil et percée d'une baie.

Élément historique d'intérêt, le pignon de l'étable porte une plaque en bois au nom du village. Cette plaque indicatrice remonte à la guerre 1940-1945, lors de l'occupation allemande.

8. Ecole et maison communale

(Chemin de l'Hermeton, 1)

Dès 1830, une école primaire est mentionnée au village. Il faudra attendre jusqu'en 1874 pour voir l'achèvement des travaux d'un bâtiment dédié à cette fonction, rassemblant le logement de l'instituteur et le cabinet des archives communales.

L'école se trouve sur une parcelle étroite dans le centre villageois, dans l'axe de la rue principale bien qu'en léger retrait. Offrant un caractère distinctif au bâtiment, quelques éléments d'architecture le démarquent des bâtiments ruraux. L'organisation rigoureuse de grandes baies, le placement symétrique des cheminées en pignon, la mise en exergue de la travée centrale, les encadrements et chaînages d'angle en pierre de taille affirment sa fonction.



9. Moulin de Souleme (Chemin du vieux moulin) - Monument classé



Cet ensemble de bâtiments comprend le moulin proprement dit, mais également le logement du meunier et les dépendances, permettant le stockage des grains et farines. Les principales structures architecturales datent de la fin du 17^e s., transformées lors de travaux datés de 1797.

Une grange et un four à pain sont construits au 19^e s. Un gîte y est aujourd'hui aménagé.

Le Meunier de Souleme accusé de meurtre :

Extrait de : Souleme et le Sud de l'Entre-Sambre et Meuse, Luc Demol

« En 1674, le meunier Willeval effectue d'importants travaux, notamment la mise en place d'un bief assurant un débit d'eau continu. Il paie à l'abbaye de Florennes, propriétaire du moulin, un «rendage annuel de trois cent soixante florins». Pendant les années suivantes, il bénéficie des conflits qui saignent la région, le moulin qu'il gère échappant à la destruction. Homme d'affaires avisé, sa clientèle augmente en pleine période de disette. A la fin de l'année 1678, il achète la ferme Waha à Vodelée pour la somme de dix mille florins.

En août 1679, Willeval fait nettoyer le bief de son moulin de Souleme. Les ouvriers chargés de ce travail mettent à jour un squelette dans le jardin !... La Cour de Justice de Souleme est alertée et descend au moulin pour constater les faits. Après avoir recueilli les ossements dans un sarrau, les notables du village les transportent au cimetière et avertissent l'abbé de Florennes. Certains affirment que le meunier «prenait plus que son dû sur les moulnées» et qu'il n'a pu amasser sa fortune et acheter la ferme de Vodelée qu'en volant ses clients. Les valets congédiés par Willeval deviennent des témoins à charge. Bientôt, la rumeur publique accuse le meunier d'avoir dépouillé le cadavre...

L'abbé de Florennes envoie son procureur. Willeval est arrêté, transféré à l'abbaye de Florennes et accusé d'avoir assassiné et enterré ce que la justice appellera dorénavant «le corps mort», faute d'avoir pu découvrir l'identité de la victime.

Willeval choisit un avocat qui procède à une contre-enquête et trouve un témoin capital en la personne de Jean Henry, habitant de Souleme, âgé d'environ 88 ans. Celui-ci témoigne en effet que, lorsqu'elles avaient occupé la région en 1636, les troupes françaises s'étaient installées au moulin de Souleme abandonné de ses habitants. Lorsqu'ils firent retraite, les Français abandonnèrent un soldat mort d'une maladie contagieuse, peut-être la peste. Après avoir hésité pendant plusieurs jours, les habitants de Souleme s'étaient finalement décidés à y retourner et avaient enterré le cadavre près du ruisseau... Les restes de ce soldat français venaient donc d'être mis à jour quarante années plus tard.

L'avocat de Willeval défendit brillamment son client et critiqua sévèrement ses ennemis. Pour la population, il n'y eut plus de doute: l'abbé de Florennes et son procureur avaient mis la rumeur publique à profit pour accuser de meurtre le meunier de Souleme, le déposséder de ses biens et entrer ainsi en possession de la ferme de Vodelée... »

Eléments d'architecture

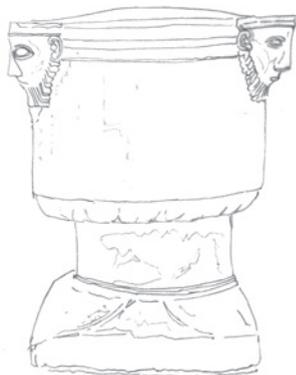
1. Fermes mitoyennes *Rue Désiré Mathieu*



2. Habitations manouvriers *Rue Désiré Mathieu*



3. Fonds Baptismaux 12^e siècle



ADRESSES UTILES

Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie

Rue Haute, 7 - 5332 Crupet
T : 083 65.72.40 - www.beauxvillages.be

Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Rue du Lombard, 79 - 5000 Namur
T : 081 65.41.54 - www.institutdupatrimoine.be

Direction Générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DGO4 - SPW)

Rue des Brigades d'Irlande, 1 - 5100 Jambes
T : 081 33.21.11 - dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp

Office du Tourisme de Doische

Rue du Bois du Fir, 115 - 5680 Doische
T : 082 74.49.42 - www.doische.be

Site internet sur le village

« Souleme, un village en val d'Hermeton »
[//sites.google.com/site/villagedesouleme/](http://sites.google.com/site/villagedesouleme/)

Textes et photographies

Mark Rossignol et François Delfosse

Illustrations

François Delfosse

Relecture

Luc Demol
Claude Van Humbeek

Graphisme et mise en page

www.creastyl.be

Sources bibliographiques

« Souleme et le sud de l'Entre-Sambre et Meuse » 1987,
« Le Patrimoine monumental de la Belgique, Volume 9/1 » 1982,
« Architecture rurale de Wallonie, Fagne et Famenne » 1988.

Publié grâce au concours de l'Institut du Patrimoine Wallon et du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.



Les plus beaux villages
DE WALLONIE



MAISON DES PLUS BEAUX
VILLAGES DE WALLONIE



INSTITUT DU PATRIMOINE
WALLON



REGION WALLONNE



Wallonie